

Dernière mise à jour : 27/11/2024

La présente **Politique de Paiement** (ci-après « la Politique ») définit les modalités et conditions applicables aux abonnements souscrits auprès de **Little Mariage SAS** (ci-après « Little Mariage ») via l'application mobile **Little Mariage** (ci-après « l'Application »). En souscrivant un abonnement ou en utilisant nos services, le Prestataire (ci-après « le Prestataire ») reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes conditions.

1. Modalités de l'Abonnement

1.1. Engagement et Reconduction Automatique

- L'abonnement est souscrit avec un **engagement ferme de 12 mois**, à compter de la date d'inscription.
- L'abonnement est reconduit tacitement à l'expiration de la période d'engagement initial, pour une durée indéterminée, sauf résiliation par le Prestataire conformément à l'article 5.

1.2. Tarif en Vigueur

- Pour l'année civile **2025**, le tarif applicable est fixé à **9,99 € HT par mois**.
- Si l'engagement de 12 mois dépasse l'année 2025, le Prestataire sera automatiquement facturé au tarif en vigueur pour l'année **2026**, sauf notification contraire communiquée par Little Mariage conformément à l'article 3.

1.3. Conditions Uniques de Souscription

- L'abonnement couvre **tous les services proposés par Little Mariage**, sans frais additionnels.
- Aucun remboursement, réduction ou annulation anticipée ne sera accordé durant la période d'engagement, sauf disposition contraire prévue par la loi.

2. Processus de Paiement

2.1. Prélèvements Automatiques

- Les paiements sont effectués par **prélèvement automatique** via notre partenaire de paiement sécurisé **Stripe**.
- En souscrivant, le Prestataire autorise expressément Little Mariage à débiter les montants dus à partir des informations bancaires fournies lors de la souscription.

2.2. Défaut de Paiement

- En cas de rejet du prélèvement, une notification sera envoyée au Prestataire. Little Mariage effectuera jusqu'à deux (2) tentatives supplémentaires de prélèvement.
- Si le paiement échoue après ces tentatives, Little Mariage pourra :
 - Suspendre immédiatement l'accès du Prestataire à l'Application.
 - Réclamer le montant restant dû pour la période d'engagement par tous moyens légaux appropriés.

2.3. Aucune Responsabilité en Cas d'Échec Technique

Little Mariage ne saurait être tenu responsable des interruptions, erreurs ou échecs liés à Stripe ou à tout autre fournisseur de services tiers.

3. Révisions des Tarifs

- Little Mariage se réserve le droit de modifier les tarifs d'abonnement pour les périodes suivantes. Toute modification tarifaire sera communiquée au Prestataire au moins **30 jours avant son entrée en vigueur**.
 - En poursuivant son abonnement après notification, le Prestataire accepte expressément le nouveau tarif applicable.
 - En cas de désaccord, le Prestataire pourra résilier son abonnement conformément à l'article 5.
-

4. Engagement Minimum et Limitations Fonctionnelles

4.1. Engagement Minimum

- Le Prestataire s'engage à respecter la période d'engagement de **12 mois** et ne pourra résilier son abonnement avant la fin de cette période.
- En cas de résiliation anticipée non autorisée par Little Mariage, le Prestataire demeure redevable de l'intégralité des montants dus jusqu'à la fin de l'engagement.

4.2. Limitations Fonctionnelles

- Dans cette version de l'Application, les Prestataires ne disposent pas d'un accès pour modifier leur annonce.
 - Toute demande de modification devra être transmise par e-mail à **contact@littlemariage.com**.
 - Little Mariage ne saurait être tenu responsable des erreurs, omissions ou informations incorrectes fournies par le Prestataire.
-

5. Résiliation et Conséquences

5.1. Résiliation par le Prestataire

- Le Prestataire peut demander la résiliation de son abonnement par e-mail à **contact@littlemariage.com**, avec un préavis minimum de **30 jours avant la fin de la période d'engagement**.
- Toute demande de résiliation devra inclure :
 - Objet : « Résiliation Abonnement »
 - Nom, prénom, nom de l'entreprise, et e-mail utilisé lors de l'inscription.
- Aucune résiliation ne sera effective sans confirmation écrite de Little Mariage.

5.2. Résiliation par Little Mariage

Little Mariage peut résilier un abonnement avec effet immédiat dans les cas suivants :

- Défaut de paiement après deux (2) tentatives échouées.
- Violation des CGU ou comportement inapproprié envers Little Mariage, ses partenaires ou les utilisateurs de l'Application.

5.3. Conséquences de la Résiliation

- En cas de résiliation, le Prestataire reste redevable des montants dus pour la période d'engagement non écoulée.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour la période en cours, sauf disposition contraire prévue par la loi.

6. Limitation de Responsabilité

6.1. Absence de Garantie

- Little Mariage ne garantit pas un certain niveau de visibilité ou de chiffre d'affaires pour le Prestataire.
- Le Prestataire reconnaît que les résultats dépendent de nombreux facteurs échappant au contrôle de Little Mariage.

6.2. Responsabilité Limitée

- Little Mariage ne saurait être tenu responsable des interruptions, erreurs ou dysfonctionnements liés à l'Application ou à tout service tiers.
- En cas de litige, Little Mariage pourra se dégager de toute responsabilité en renvoyant le Prestataire vers le fournisseur concerné (Stripe ou autre).

7. Droit Applicable et Juridiction Compétente

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à tenter une résolution amiable. À défaut, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du siège social de Little Mariage.